

## Commune de Puissalicon

### ARRETE N° 2023-86 Interdiction de stationner et circulation alternée " route d'Espondeilhan "

Le Maire de la Commune de Puissalicon,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande en date du 01 juin 2023, par laquelle l'entreprise DEBELEC HERAULT TER, représentée par Madame BOISSON Elodie, 2682 boulevard François-Xavier Fafeur – 11000 CARCASSONNE, sollicite une autorisation de faire interdire le stationnement et de procéder à une circulation alternée manuellement « route d'Espondeilhan », afin de permettre le déroulement des travaux de terrassement pour raccordement ENEDIS,

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toutes les mesures dans l'intérêt de la sécurité publique, et afin d'éviter des accidents,

#### Arrête

#### Article 1

Afin de permettre le déroulement des travaux, le stationnement sera interdit « route d'Espondeilhan », à partir du lundi 19 juin 2023 à 08H00, pour une durée de 15 jours.

#### Article 2

Le permissionnaire est autorisé à procéder à une circulation alternée manuellement pendant la durée des travaux.

#### Article 3

Le permissionnaire devra poser des panneaux de signalisation réglementaires pour assurer la protection du chantier, des usagers de la route et des piétons.

#### Article 4

Le permissionnaire devra remettre en état la chaussée à l'identique avant travaux.

#### Article 5

Monsieur le Secrétaire de Mairie, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Servian et Monsieur le Maire de la commune de Puissalicon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.  
Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le 15/06/2023

Mise en ligne sur le site internet de la commune le 15/06/2023

Puissalicon le 15/06/2023

Michel FARENC  
Maire



Envoyé en préfecture le 15/06/2023

Reçu en préfecture le 15/06/2023

Publié le

ID : 034-213402241-20230615-ARRETE\_2023\_86-AI